

|  |  |
| --- | --- |
| **ETABLISSEMENT/ SERVICE** Affaire suivie par  Affaire suivie par :  Téléphone :  Télécopie :  E-mail :  Adresse 4 | Ajaccio le  Le chef d’établissement, de service  à    M./Mme/Mlle  Grade |
|  |  |
|  |  |

Objet : Entretien professionnel – Année 2022/2023

Je vous informe que je vous recevrai afin de procéder à votre entretien professionnel le (date, heure et lieu).

Vous trouverez en pièce-jointe différents documents qui vous permettront de préparer cet entretien (modèle du compte rendu, critères d’appréciation de la valeur professionnelle). Je vous invite à les consulter afin de préparer ce moment privilégié d’échange et de dialogue.

A l’issue de l’entretien, vous serez destinataire d’un compte rendu sur lequel vous pourrez formuler vos observations éventuelles.

Si vous souhaitez formuler une demande de révision du compte rendu d’entretien auprès de votre autorité hiérarchique, vous disposerez d’un délai de 15 jours à compter de la notification du compte rendu de l’entretien. L’autorité hiérarchique vous communiquera sa réponse dans un délai de 15 jours à réception du recours hiérarchique.

Vous disposerez alors d’un délai d’un mois pour saisir la commission administrative paritaire académique.

Le chef d’établissement, de service